

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 2084

**Buchbesprechung:** Jusqu'au bout des apparences : un adieu au journalisme : autofiction  
[Jacques Valloton]

**Autor:** Jeanneret, Pierre

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quelques-uns finiront par recourir à des expédients plutôt que de se chercher un job. Les vies des autres - appauvris, isolés, souvent des ressortissants étrangers - deviendront encore plus précaires.

Ces cas nécessitent d'autres approches. Les instruments ordinaires de placement, les catalogues actuels des formations continues, les démarches de réintégration trop standardisées ne font pas le bonheur de ces personnes à la périphérie de la société et du marché du travail. Avant même d'espérer une réinsertion, il s'agit d'assainir leurs finances, de réhabiliter leurs comportements. Ensuite, on pourra viser des jobs «à bas

*seuil».* Du travail non qualifié mais qui sert à retrouver un cadre, un salaire, de la motivation et, peut-être, l'espoir de quitter l'aide sociale.

Sur le terrain, les cantons et les communes n'hésitent pas à proposer des programmes innovants. Vaud, sous l'impulsion des ministres socialistes, offre depuis 2006 des bourses d'études remplaçant le revenu d'insertion, destinées à la formation professionnelle des jeunes entre 18 et 25 ans (Forjad). En 2014, un programme similaire a été lancé en faveur des adultes de 26 à 40 ans (Formad).

De son côté, Lausanne, gouvernée par une majorité de gauche et où le taux de l'aide sociale s'établit à 6,8%, expérimente depuis quelques mois un projet pilote qui associe assistants sociaux et personnel des Offices régionaux de placement. La capitale vaudoise a également élaboré un plan pour les jeunes en rupture. Objectif: créer des opportunités à la mesure des plus marginalisés et même de ceux qui tentent d'échapper à leurs responsabilités.

C'est sur la base des résultats de telles expériences que l'on pourra entamer un débat, moins idéologique, sur la meilleure façon de contenir le recours exclusif et persistant à l'aide sociale.

## Jacques Vallotton livre souvenirs et réflexions de journaliste sous la forme de l'autofiction

Jacques Vallotton, *Jusqu'au bout des apparences. Un Adieu au journalisme. Autofiction*, Vevey, Ed. de L'Aire, 2015, 301 pages (coll. Fortes têtes)

Jacques Vallotton est une figure connue du paysage médiatique romand. Il a été journaliste pour la télévision, la radio et la presse écrite. Retraité, libéré de ses obligations et de son devoir professionnel de réserve, il a décidé d'égrenner ses souvenirs, mais aussi un certain nombre de réflexions critiques sur son métier et sur les obstacles, voire la censure, que peut

rencontrer celui-ci.

Il le fait sous une forme originale et plaisante, et avec une plume alerte, renouvelant constamment l'intérêt du lecteur. En cela, il n'a pas oublié ses leçons de journalisme!

Ainsi donc, son personnage, dont il est question à la troisième personne (même si le

récit est explicitement autobiographique), quitte avec sa Renault Mégane la Maison de la radio à Lausanne. C'est le jour, ou plutôt la nuit, de son départ à la retraite. Et cette nuit de transition passée au volant, de la capitale vaudoise au village de Saint-Luc en Valais, va être ponctuée par une série de *flash-backs*.

Au fil de ses souvenirs, Jacques

Vallotton dénonce un certain nombre de tares qui affectent le journalisme. Avec une certaine nostalgie, il se remémore les temps anciens où «*la radio était alors comme une grande famille*» et n'était pas mangée par «*le terrorisme de l'immédiateté*», où la presse écrite n'avait pas encore entamé «*la dérive du sensationnalisme dans les journaux*». Mais les problèmes des médias sont aussi structurels et liés aux choix financiers des éditeurs.

Notons que les noms des personnes qui étaient ou sont sympathiques à l'auteur (de Michel Denériaz à Emile Gardaz, en passant par Léonard Gianadda ou le juge fédéral Claude Rouiller) apparaissent en clair; d'autres qui manifestement lui restent en travers de la gorge ne sont pas cités. A l'exception du financier et homme politique Christoph Blocher, qu'il a en exécration et auquel il consacre une percutante diatribe.

Jacques Vallotton dévoile – dans la mesure où elles sont souvent mal connues du grand public – une série d'affaires. Dans son collimateur, il y a surtout le «*grand vieux parti*» à l'époque où les notables radicaux tout-puissants géraient et contrôlaient le canton de Vaud, grâce à un véritable système de clientélisme et de copinage. Celui-ci permettait aussi que certaines affaires soient mises sous le boisseau. En clair, Vallotton dénonce ce qui s'apparentait à une censure de

la presse, de la radio et de la TV, par exemple à propos de la fameuse affaire Epurex et de la déconfiture de cette société d'épuration des eaux qui révéla (ou plutôt, à l'époque, ne révéla pas!) la «*politique du carnotzet et des petits copains*». Le lecteur apprendra aussi avec intérêt le pourquoi du bizarre tracé de l'autoroute A12 avec sa déclivité à 6%. Passées les frontières valaisannes, l'indéracinable PDC remplace le parti radical. Avec son cortège de collusions politico-économiques et de scandales, dont l'un, l'affaire Savro, est bien connu et l'autre tout récent.

Par ailleurs, les lieux traversés par l'autoroute, puis la route de montagne dans le val d'Anniviers, sont l'objet de nombreux rappels géographiques ou historiques. Mais l'auteur laisse aussi s'exhaler sa légitime colère contre des horreurs urbanistiques ou architecturales. A ce propos, nous ne résistons pas au plaisir de citer son jugement sur, ou plutôt contre le centre Vinorama à Rivaz, après la très discutable destruction des Moulins coopératifs qui étaient pourtant le témoin d'une autre histoire économique: «*Au bord de la rive, des vigneron mal renseignés ont construit un caveau de dégustation de style urbain, très design, enfoui comme un bunker alors que l'atout numéro un de la région, c'est son incomparable décor naturel. Une erreur! Un raté monumental où il ne lèvera plus son verre!*» (p. 37). Le passé évoqué par les lieux

traversés n'est pas toujours glorieux: ainsi l'immédiat après-guerre où La Tour-d'-Peilz était surnommé Vichy-sur-Léman, tant les collabos en exil s'y pressaient...

Le parcours permet aussi des réminiscences littéraires ou picturales: Hodler, Jacques Chessex, le sculpteur Raboud, Graham Greene, Rilke, l'Ecole de Savièse et bien d'autres. Avec le risque que ce parcours se mue ici ou là en *Guide du Routard* ou *Guide Michelin*. L'auteur procède parfois par association d'idées: le hameau de Chamby rappelle le souvenir de Hemingway, qui écrivait ses livres et chroniques sur la fameuse petite machine à écrire Hermès Baby, laquelle permet d'évoquer la lamentable chute de l'empire industriel Paillard-Bole-Précisa... et le véritable délit d'initié qui accompagna sa fin.

Mais un personnage hante littéralement le narrateur et exerce sur lui une fascination, non dénuée cependant de distance critique: celui de Jean-Eugène Desadrets, syndic, conseiller d'Etat puis conseiller fédéral vaudois, pilier du parti radical, que chacun aura [reconnu](#) sous son pseudonyme. Vallotton décrit fort bien l'art oratoire de cet homme de contact, de discours, de cantines, mais aussi d'une véritable vision européenne: «*Son style ampoulé fait d'interminables périodes truffées d'incises paraîtrait bien désuet de nos jours, mais cela impressionnait en ce temps-là et dégageait un charme certain*» (p. 56). Il est

surtout question dans le livre d'une sombre affaire privée, liée au sexe, qui faillit mettre fin à la carrière de ce politicien d'exception. L'histoire se dévoile par bribes, apportant à l'ensemble du livre un certain suspense. En réalité, ce qui est en question ici, ce ne sont pas les écarts extra-conjugaux du personnage, mais la véritable conspiration du silence autour de cette affaire où pourtant il y avait eu mort d'homme. Certes,

impensable de nos jours où une presse populaire aux abois jette la vie privée en pâture à des lecteurs avides de détails croustillants. Ce n'est donc pas tant l'histoire privée de Desmarests qui est en cause, mais le *black-out* total autour de celle-ci. La «*consigne du silence*» fut alors totale pour «*étouffer le scandale*».

Il faut reconnaître aussi à Jacques Vallotton - par ailleurs grand amateur de marches et

ascensions en montagne - sa sensibilité à la nature, qui s'exprime par exemple dans les belles pages consacrées à une forêt sur les hauts de Saint-Luc.

Le livre n'offre pas de révélations sensationnelles ou absolument inédites. Mais il constitue, sous une forme agréable et vivante, un bel exercice de réflexion d'un journaliste sur son métier.

## «Tradutore, traditore»: de l'affaire Ségalat

D'un acquittement contesté à une condamnation critiquée

Jacques Guyaz - 22 juin 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27776>

Le 9 décembre 2010, la belle-mère de Laurent Ségalat décède à son domicile à la suite de blessures à la tête. Son beau-fils alerte les secours et il sera très vite soupçonné de meurtre. Ce sera «*l'affaire Ségalat*», qui a suscité d'innombrables articles de presse et pas moins de trois livres dont le dernier, rédigé par [Jacques Secretan](#), vient de sortir.

Comme l'écrit l'auteur, dans cette affaire, «*pas de preuves, pas de mobile, pas d'arme. Pas d'aveux non plus, et aucun antécédent de violence*». Laurent Ségalat sera acquitté en première instance avant d'être condamné par la Cour d'appel du canton de Vaud à 16 ans de prison, peine réduite à 14 ans par le Tribunal fédéral,

qui confirme le verdict de culpabilité. Laurent Ségalat vit aujourd'hui librement en France, son pays. La justice française a refusé en mai de cette année d'exécuter la peine prononcée en Suisse.

Dans son ouvrage vraiment intéressant, Jacques Secretan démonte point par point les arguments ayant conduit à la condamnation de Laurent Ségalat et en particulier l'utilisation faite des rapports d'experts concernant l'heure du décès. Sur les quatre experts entendus par la Cour criminelle et qui n'ont pas été convoqué par la Cour d'appel, deux d'entre eux avaient des conclusions qui pouvaient induire l'absence d'homicide de la part du prévenu. Le rapport du troisième était plus nuancé

et seul un expert, ne possédant pas en apparence les compétences adéquates, débouchait sur des conclusions compatibles avec l'hypothèse de la culpabilité du prévenu.

A moins d'une peu probable révision, celle-ci étant soumise à des conditions extrêmement strictes, Laurent Ségalat est coupable aux yeux de la justice et le restera. Toutefois, Jacques Secretan signale une importante erreur de traduction du rapport du gastro-entérologue zurichois Michael Fried, rédigé en allemand alors que c'est la version française qui a été utilisée par les tribunaux. Selon l'auteur, cette erreur a pu influencer le jugement de culpabilité de la Cour d'appel.